

SALOMON

**Les femmes vivent dans la peur, les violeurs
n'étant pas poursuivis**

Index AI : ASA 43/002/2004

ÉFAI

**Embargo : dimanche 7 novembre 2004
(14 h 01 TU)**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« J'avais quatorze ans alors. Monsieur N. [membre de la Police Joint Operation] est venu un soir vers 22 heures chez moi, il a pointé un revolver sur moi et m'a donné l'ordre de le suivre pour aller voir d'autres hommes. Ils m'attendaient déjà. Ils m'ont obligée à aller chercher des feuilles de betelnut [une drogue populaire locale], puis m'ont interrogée et m'ont dit qu'ils allaient envoyer le commandant pour me voir. Le commandant, c'était Monsieur [...]. Il a braqué son arme sur moi et m'a violée. J'ai eu mal et j'ai saigné et je n'ai pas pu me faire soigner. » Une écolière de seize ans à Guadalcanal.

Des centaines d'affaires de viols, torture et autres violences dans les îles Salomon restent sans suite parce que les victimes craignent pour leur sécurité si elles signalaient les faits à la police. Des femmes et des jeunes filles sont traumatisées par leur expérience des années de guerre civile dans ces îles du Pacifique sud.

Un rapport d'Amnesty International sur la violence faite aux femmes dans les îles Salomon révèle l'étendue et les conséquences des violences à l'encontre des femmes durant les cinq années qu'a duré le conflit. Pour citer un exemple, sur 55 femmes interrogées par Amnesty International en avril 2004 et vivant dans la région de Weathercoast, 19 avaient été violées par des troupes ayant occupé leur village ou y ayant fait des incursions. Treize étaient des adolescentes, dont la plus jeune n'était âgée que de onze ans.

« Les auteurs de violences contre des femmes – qu'il s'agisse de policiers, de membres de groupes armés ou de personnes agissant à titre individuel – sont rarement poursuivis en justice pour ces crimes. À notre connaissance, très peu, parmi les viols cités dans le rapport, ont fait l'objet de poursuites en justice, a déclaré Heinz Schurmann-Zeggel, chercheur auprès d'Amnesty International pour la région Pacifique.

« Témoins et victimes portent rarement plainte, d'abord parce qu'elles n'ont pas l'occasion de le faire, ensuite parce qu'elles craignent des représailles. Dans les affaires de

viol, ce sont souvent les hommes de leur famille qui dissuadent les femmes de porter plainte auprès de la police ou de coopérer avec les magistrats », a expliqué Heinz Schurmann-Zeggel.

Aujourd'hui encore, alors que le conflit est terminé, la violence contre les femmes continue – la violence domestique en particulier. Près de deux cents viols ont été signalés au cours des six premiers mois de l'année, « un record affligeant » selon le directeur de la police pour les îles Salomon. La police manque d'argent pour former son personnel à réagir face à ce type de violence et le gouvernement s'est montré incapable de fournir aux policiers un minimum d'équipements.

La discrimination à l'encontre des femmes exacerbe la violence. Les femmes sont très peu représentées dans la police et dans le domaine du droit ou de la politique. Trop souvent l'aide étrangère pour la reconstruction du pays offre aux hommes des possibilités économiques accrues tandis que les besoins des femmes ne sont pas pris en compte.

« Les femmes des îles Salomon souffrent d'une double invisibilité – d'abord en tant que victimes du conflit et maintenant en tant que participantes potentielles au processus de rétablissement de la paix et des droits humains », a déclaré Heinz Schurmann-Zeggel.

Amnesty International appelle le gouvernement des îles Salomon à :

- élaborer et mettre en place un plan national d'action visant à éradiquer la violence contre les femmes ;
- solliciter l'aide internationale afin de s'assurer que ce plan respecte les normes internationales et est appliqué selon ces mêmes règles ;
- mettre en place une équipe de policiers spécifiquement en charge des problèmes de violence envers les femmes et les enfants, qui travailleraient en collaboration avec les services de santé ;
- amener les femmes, à égalité avec les hommes, à participer aux initiatives de développement. ●

Vous pouvez consulter le rapport [Solomon Islands: Women confronting violence](#) (index AI: ASA 43/001/2004) sur le site d'Amnesty International.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>